



Compte-rendu ATELIER habitat des paysans - MCDR AGIS

15 juin 2018, la Pardige à Brioude (43) de 10h30 à 16h30

Ordre du jour :

1. Tour de table des participants
2. Présentation de la démarche et des résultats : retours du questionnaire en ligne
3. Quelques clés de lecture pour approfondir l'analyse
4. Les visites réalisées : focus sur quelques parcours et mise en discussion en groupes ;
5. Perspectives et élaboration de préconisations à l'issue de ce travail fin de l'atelier.

1. Participants et tour de table

- *Erwan Le Capitaine* : salarié d'Accueil Paysan Auvergne depuis sa création (rapprochement en cours avec Rhône-Alpes) ; travail sur les différents types d'accueil à la ferme : touristique, social, pédagogique, de proches... Pas de séparation agriculteur / paysan dans leur approche, travail à partir des projets des personnes et de besoins identifiés sur les territoires. Approche sociale assumée.
- *Florent Pancher* : ex-éleveur à Vispens (12), écohameau collectif à St Affrique, projet de reconversion dans la formation agricole. Habite un hanger aménagé avec bail à construire. Déclaré au cadastre et paye une taxe d'habitation. C'est en zone constructible sur un lieu viabilisé. PLUI en pleine refonte, statut constructibilité « NH » va disparaître... Il y a une contradiction entre les injonctions au développement des hameaux au niveau du PNR et la rigidité des documents d'urbanisme.
- *Clémence Hervieu* : architecte de formation, salariée de l'association d'ASA - développement animation sud Auvergne : accompagnement de particuliers, des collectivités et animation d'ateliers et formations sur la sensibilisation à l'habitat sain, écologique, la réhabilitation, l'habitat participatif... Participation à une précédente réunion sur le guide de l'habitat paysan en 2015.
- *Christian Grisot* : bénévole en charge du suivi des fermes à Terre de liens Midi-Pyrénées (rapprochement en cours avec TDL Languedoc Roussillon), suit notamment questions d'habitat et de bâti qui pose pas mal de questions à TDL; a travaillé à différents postes dans le domaine de l'énergie à titre personnel...
- *Paul Lacoste* : membre du CA de Relier, représentant de Relier à l'association nationale

Terre de liens, actif dans les associations « Dessine moi un logement » (effectivité des droits au logement, habitat participatif... en Limousin), Halem (Habitants de logements éphémères et mobiles) ; travail de veille et d'appui juridique des habitants, contre les « lobbies et phobies », démarches auprès de cabinets ministériels sur l'accès au logement et la reconnaissance des différents modes d'habiter.

- *Raphaël Jourjon* : coordinateur de Relier après 4 ans en tant que chargé de mission habitat, en charge de cette enquête dans le cadre du programme MCDR - AGIS depuis 2015 ; Relier : une structure légère qui fonctionne par chantiers thématiques et fait de la mise en liens sur les espaces ruraux ; née d'une démarche d'éducation populaire avec un groupe de paysans dans l'Isère.
- *Elodie Juillet* : récolte et distillation de plantes aromatiques, en activité depuis 5 ans entre la Provence et l'Aveyron, mais pas officiellement installée en tant qu'agricultrice ; projet de reprise de 3 ha de terres et d'une distillerie...
- *Frédérique Leblanc* : sociologue, habite Paris, a des parts dans la foncière TDL ; travaille sur les identités professionnelles, l'intrication entre vie personnelle et professionnelle, a pris connaissance de cette enquête par l'intermédiaire de TDL Ile-de-France. A accompagné Raphaël sur 3 visites en Aveyron - Lot et apporté son concours au traitement de la base de données.

Excusé.e.s :

- Chloé Dautrey, Foncière Terre de liens
- Emeline Robert, association La brèche (43)
- Vincent Jannot, association nationale Terre de liens
- Magali Blot et Marc Vialle, association Terre de liens Auvergne
- Chantal et Jean Sébastien Gascuel, domaine des Raux (63)
- Ghislain et Léa Cabal-Zinck, ferme de Salèlles (12)
- Brunelle Dalbavie, menuisière, coauteure du guide de l'habitat paysan en 2016
- Nils Maurice, Réseau national des espaces test agricoles.

2. Présentation de la démarche et des résultats : retours du questionnaire en ligne

Raphaël rappelle les objectifs, le calendrier de l'enquête et expose les grandes lignes des résultats bruts : consulter le diaporama suivant pour les principales données chiffrées : http://www.reseau-relier.org/IMG/pdf/161208_diapo_habitat_paysan_-_copil_mcdr.pdf

• Les profils des répondants

115 réponses en ligne (dont 111 utiles) ont été recueillies en 1 mois et demi, du 5 août au 22 septembre 2016. Ces réponses sont très largement issues de personnes liées aux réseaux des partenaires de la MCDR AGIS (Terre de liens, RENETA, CIVAM, FADEAR et RELIER), du fait des modalités de diffusion du questionnaire. Ce sont en majorité des personnes impliquées dans des formes d'agriculture « paysanne », « citoyenne » et/ ou « biologique » pour reprendre les mots qu'elles emploient ; une part importante sont des « non issus du milieu agricole » (NIMA). Parmi les répondants :

- On trouve autant de fermiers installés que de porteurs de projet (autour de 30 % des réponses respectivement), quelques propriétaires exploitants et des proches de fermiers.
- Plus de la moitié des répondants ont entre 30 et 40 ans ; un tiers entre 40 et 60 ans.
- Concernant la localisation du logement, 55% habitent sur la ferme ou le lieu du projet agricole, 10 % résident à proximité relative de l'activité (moins de 3 km), les 25 % restant vivent assez loin de l'activité (plus de 3 km). *Les seuils retenus pour cette notion de proximité se discutent.*

- **Une perception subjective mais globalement positive de « son habitat »**

Les réponses sont assez hétérogènes sur ce point. Plus de 50% des répondants considèrent être dans un habitat globalement confortable et chaleureux. Les réponses sont plus nuancées sur la question du coût et de la fonctionnalité des logements ; si une majorité qualifie l'habitat occupé comme ancien, c'est perçu de manière plutôt positive. Sur les éléments les plus appréciés, la proximité de la ferme par rapport au lieu d'activité sort en tête ; viennent ensuite l'espace et la lumière. La question de la fonctionnalité n'arrive qu'après.

Concernant les éléments d'amélioration prioritaires, la thématique de la rénovation est celle qui ressort le plus ; sortent en tête l'isolation thermique et les modes de chauffage, puis viennent des questions de réaménagement de pièces ou de réfection (peintures, façades, etc).

- **Occupation des espaces : l'importance de la structure familiale et la place des enfants**

Plus de la moitié des logements sont occupés par des familles avec enfants. Les couples et personnes seules viennent ensuite. Les formes collectives sont plus rares (6 %). Les paysans accueillent régulièrement des proches (plus de 60 %) et, dans une moindre mesure, des personnes en phase de test ou des saisonniers (20 %).

- **Le développement de l'habitat léger réversible sur les fermes**

Un tiers des répondants mentionnent la présence de ce type d'habitat sur la ferme. Caravanes, yourtes et cabanes sont les principaux modes cités. Ce n'est un habitat permanent que dans 20 % des cas (habitat transitoire dans 40 % des cas, lieu d'accueil - type chambre d'amis - dans 30 à 35 % des cas).

- **Présence d'espaces d'habitation ou d'activité gérés collectivement**

22 % des répondants mentionnent l'existence de tels espaces sur la ferme. La fonction majoritaire en est l'accueil convivial (salle des fêtes, loisirs...). Plus de la moitié des espaces collectifs sont mis à disposition par un particulier, et un tiers sont sous forme de propriété collective. Les principaux avantages cités sont le coût partagé, l'espace dégagé, le lien social que cela cultive. En revanche, la gestion de tels espaces demande de l'organisation et du temps, un entretien, des conflits potentiels...

- **Logement, installation et relations entre acteurs : le poids des facteurs « argent » et « foncier »**

Les principales difficultés rencontrées pour l'accès à un habitat sont d'ordre financier, puis vient la question de l'indisponibilité - ou de l'inexistence - d'un logement à proximité du lieu d'activité. La rénovation lourde peut aussi être perçue comme une difficulté.

Quant aux relations entre habitants, porteurs de projets ou accueillants, elles sont globalement présentées comme « bonnes » avec le voisinage, l'administration ou les bailleurs. Les cas difficiles sont souvent associés à des enjeux financiers liés à l'habitat ou à des concurrences (réelles ou supposées) dans l'usage du foncier et du bâti. *NB : Ces difficultés sont sans doute sous-estimées dans les réponses au questionnaire, les personnes ne souhaitant pas forcément signaler des situations conflictuelles ou mal vécues...*

- **Une adaptation de la réglementation pour l'habitat des paysans ?**

L'appréhension de la notion « d'habitat paysan » ne semble pas évidente pour une partie des répondants. Dans les représentations, elle renvoie principalement à la proximité de l'activité agricole, puis à l'adaptation et au lien à l'environnement et au territoire (matériaux, exposition, paysages, architecture), et enfin à un habitat à « échelle humaine ».

86% des répondants sont favorables à des dispositions permettant l'installation d'habitats paysans en zones naturelles, agricole ou forestière. Mais ils tempèrent immédiatement : des points de vigilance comme le « mitage », la « préservation des terres agricoles », les risques de « dérives » ou encore de « spéculation » sont pointés. Pour la plupart d'entre eux, ces dispositions devraient donc être assorties d'engagements et de contrôles visant au maintien de la vocation agricole des terres.

3. Quelques clés de lecture pour approfondir l'analyse

Un temps individuel est pris par les participants pour prendre connaissance et annoter la partie IV « **Quelques croisements de données pour une lecture plus fine des résultats** » du rapport remis en atelier : *renvoi vers le rapport détaillé.*

Questions et commentaires à la suite de cette lecture critique

- **Rapport aux questions sur le profil des répondants**, il y a peut être eu une confusion entre la propriété des terres agricole et celle de l'habitat d'une part, et un flou autour de la notion d'« installation » d'autre part : pour certains, cela renvoie au fait d'être dans les murs de la ferme, ou en activité tout du moins, pour d'autres c'est avoir le statut d'agriculteur « installé ». Nous avons fait en sorte de clarifier quand c'était possible avec les intéressés, et de prendre en compte ce biais éventuel pour l'analyse du questionnaire. Cela confirme en tout cas **l'intrication forte entre lieu de vie et le lieu d'activité professionnelle.**
- Sur l'âge, on peut noter le **présupposé qu'il y a plus d'agriculteurs « installés » chez les plus âgés** ; c'est vrai de manière générale, mais n'est pas forcément aussi net dans notre échantillon avec une part conséquente de « NIMA », dont beaucoup sont en reconversion professionnelle.
- Dans les réponses ouvertes sur les usages de l'habitat, on se rend compte qu'il n'est pas seulement question de logement ; ce sont les endroits que les paysans et leurs proches vivent, pratiquent, « habitent » au sens large du terme. De la même façon, la **distinction entre sphères privée, professionnelle et publique est souvent ténue**, au niveau des espaces comme des activités. Le cas de la ferme de Vispens est assez parlant à cet égard, d'ASA l'avait noté lors d'une précédente visite.
- Pour plusieurs participants de l'atelier, il n'est **pas aisé d'interpréter le croisement entre « présence d'habitat léger sur la ferme », « présence d'espace géré collectivement » et « âge » ou « sexe » des répondants** : cet habitat léger ou collectif sur la ferme n'est en effet pas forcément le sien, ou uniquement le sien, et il y a quelques personnes qui ont pu répondre pour leur couple, voire pour le collectif de la ferme. Il semble donc opportun de croiser avec les données obtenues sur la structure familiale, le nombre d'occupants de la ferme et des différents habitats.
- **Sur l'adaptation de l'habitat à l'activité agricole**, outre les dimensions de la proximité et de la fonctionnalité, les réponses renvoient à « l'histoire du lieu agricole », « ses potentialités » pour l'accueil, les activités sur place, l'évolution du projet...
- **Concernant l'accueil, on aurait pu donner des notions de temps plus précises**, moins subjectives : « 3 jours ou 3 mois, ce n'est pas pareil ». Sur ces questions, les termes « souvent, régulièrement, rarement, jamais » étaient utilisés ; on s'intéressait aussi aux ressentis et représentations des personnes. Les résultats doivent être interprétés avec ce prisme là.
- Pour limiter l'aspect subjectif, un participant suggère de **recueillir des données plus techniques, avec davantage de chiffres, notamment vis-à-vis du « confort »** . **Les limites de l'aspect « déclaratif »** sont aussi évoquées. Evidemment c'est toujours plus précis quand on peut se rendre sur place... Cependant le questionnaire comportait bien une série de questions descriptives et factuelles sur le logement : surface, nombre de pièces, présence et état des sanitaires, mode de chauffage, types de réseaux, matériaux. Les critères de taille et de nombre de pièces apparaissent en relation directe avec l'occupation du logement, la structure familiale, le coût et les moyens financiers. Les type de réseaux, d'isolation ou de chauffage semblent plus liées à l'âge, à l'origine des personnes et la localisation des logements.

Mise en perspective avec les travaux menés par les partenaires :

- Terre de liens présente les outils et réflexions de sa mission patrimoine :
 - un « outil de diagnostic du bâti » (ODB) a été mis en place et une nouvelle version doit être proposée pour les fermes TDL courant 2018. Cet outil a été utilisé en complément de visites sur les fermes de Flaceyre (43) et à Riocreux (Salèlles, 12) par exemple.
 - un autre outil est le « Compte d'exploitation prévisionnel » (CEP) pour le bailleur ; son principal objectif est d'anticiper le coût des travaux à programmer dans les 30 ans dès le montage du projet d'acquisition par TDL en tant que propriétaire. C'est **Alice Baudin** qui suit le développement de ce produit, sorte de grand tableur avec de nombreux paramètres à renseigner sur le bâti.

Ces outils sont des supports pour les référents des fermes ; reste la question épineuse de la grande variété / inégalité des arrêtés départementaux concernant les fermages et loyers, dont certains sont proprement aberrants, inadaptés au vu de l'état des bâtiments...

Un paramètre à apprécier dès le départ : **l'adéquation entre taille de l'habitat / nombre de présents sur la ferme / ampleur et type d'activité**. Elle se pose au niveau des occupants en premier lieu, mais aussi pour les propriétaires, lorsqu'ils sont différents. Derrière c'est la question de la responsabilité de l'entretien du bâti qui affleure. Des partenariats avec des opérateurs immobiliers et des architectes compétents semblent adaptés (Habitat et Humanisme, Sonacotra, envoi vers partenaires locaux), sous réserve qu'ils soient implantés localement - ce qui n'est pas toujours le cas dans les zones rurales : il faut voir ce qui est le plus intéressant en termes de coût, de compétences et de suivi. Et clarifier les rôles et responsabilités de chacun (usager-habitant, bailleur, maître d'oeuvre éventuel...).

Quoi qu'il en soit, pour les acteurs de l'accompagnement ou du foncier agricole, il semble important **d'être clair sur les profils et projets que l'on souhaite soutenir** d'une part, et **que l'on est en mesure d'appuyer** ou non sur le plan de l'habitat.

NB : il faudrait aussi croiser avec les éléments disponibles issus de la « MUSE » Mission sur l'utilité sociale et environnementale de Terre de Liens.

- Plusieurs des échanges pointent **le besoin d'évolutivité de l'habitat des paysans**. En effet, **les parcours sont aujourd'hui moins linéaires**, on ne fait plus forcément carrière dans un même métier ou au même endroit, en agriculture comme ailleurs... « Il n'y a quasiment plus aucun des preneurs initiaux sur les terres de TDL en Midi-Pyrénées ; on ne fait plus que des baux de 9 ans avec la Foncière... ». Accueil paysan témoigne rencontrer de plus en plus de personnes prêtes à céder l'habitat avec les terres à l'arrêt de leur activité. Pour certains, nous sommes en train de sortir d'une civilisation « patrimoniale » marquée par un fort investissement dans la pierre. Certaines personnes (dont des conjoint.e.s) se sentent « coincées » sur le lieu de l'activité agricole du fait de la difficulté à déménager et de l'importance des investissements réalisés sur place, en énergie, vécu, moyens.
- En même temps, plusieurs témoignages font remonter un **fort attachement au patrimoine, au bâti**, avec un passage par la propriété recherché pour adapter le lieu à sa guise, s'enraciner dans un territoire et pouvoir transmettre, y compris chez des personnes assez jeunes (moins de 40 ans). C'est très net sur les 2 fermes lotoises visitées par exemple. **L'acte de construire ou rénover une bâtisse paysanne est par ailleurs posé comme une manière de se construire**, se réaliser et mis en relation avec l'identité et le rôle de paysan.
- Même dans le cas où des personnes restent sur place pour longtemps, penser et concevoir des habitats modulables paraît intéressant pour l'évolution de la famille, de l'activité agricole, la prise en compte du collectif et de l'accueil de personnes extérieures au fil du temps et des saisons. En ce sens, **les modes légers et les espaces mutualisés semblent intéressants pour leur souplesse de mise en oeuvre et d'utilisation, les possibilités de relais...**

4. Les visites réalisées : focus sur quelques parcours et mise en discussion en groupes

Raphaël présente rapidement le tableau des visites réalisées : 3 visites en Aveyron, 2 dans le Lot, 1 dans le Puy de dôme, soit 6 lieux distincts situés en Massif Central avec 14 personnes interrogées d'âges et d'origine variés. La plus grande partie sont des « hors cadre familial » (HCF).

Dates visite	Lieux	Nb de pers.	Âge	Sexe	HCF O: oui N:non	Origine	Statut habitat	Type d'habitat	Activités agricoles
Sept 2016	Les Raux Gerzat (63)	2	2*(50-60)	1H 1F	1 O 1 N	2 Local	Propriété	1 Maison neuve (mi Xxème s.)	Céréales + lég. Foresterie
Oct 2016	Sallèles, St Izaire (12)	3	3*(30-40)	2H 1F	3 O	1 local 2 extra	1 propriété 2 en location (avec promesse d'achat)	1 Maison neuve (eco mat) 1 Maison ancienne (à réhabiliter)	Elevage ovin lait + Céréales/pain
Oct 2017	Vispens, St Afrique (12)	3	1*(20-30) 2*(30-40)	2 H 1F	3 O	1 local 2 extra	1 Location «passerelle» 1 Bail à construire 1 Mise à dispo terrain	1 maison ancienne réhab 1 Hangar aménagé 1 Caravane	Elevage bovin viande + céréales + Chevaux et accueil
Oct 2017	Ravanel (46) Predeignes	2	2*(40-50)	1H 1F	2N	2 extra	2 Propriété	1 Maison ancienne	Maraîchage
Oct 2017	Gréalou (46)	2	2*(30-40)	1H 1F	1O 1 N	2 extra	2 Propriété	1 Maison ancienne réhabilitée	Ovin viande + porc plein air + maraichage
Oct 2017	Les Homs, Nant (12)	2	1*(30-40) 1*(30-40)	1F 1H	2O	1 local 1 extra	2 Bail usage (SCTL)	1 Maison ancienne (en partie à réhabiliter)	Plantes aromatiques + transformation + accueil
Total	6 lieux	14	1*(20-30) 9*(30-40) 2*(40-50) 2*(50-60)	8 H 6 F	10 O 4 N	5 local 9 extra	7 Propriété privée 3 Locations 1 Mise à dispo terrain 3 Baux à usage	1 maison neuve (2p) 1 maison mi XXe siècle (2p) 6 maisons anciennes (8p) 1 Hangar aménagé (1p) 1 Caravane (1p)	

Frédérique détaille ensuite le parcours et la situation d'un des couples rencontrés en mettant en parallèle la vie de la ferme, l'activité familiale et l'habitat, d'après l'entretien mené en octobre 2017 : **Renvoi vers le doc annexe**

Ce qui en ressort :

Le projet de vie et l'activité sont étroitement imbriqués ; c'est l'opportunité des projets et terrains agricoles qui va largement orienter les solutions d'habitat. On note aussi l'importance des compétences personnelles, de l'appui des proches et des réseaux associatifs dans un contexte où le couple doit se battre pour se faire accepter et reconnaître sur un nouveau territoire.

Après quelques déboires et des périodes difficiles sur plan de l'habitat, se dégage la volonté de maîtriser son cadre de vie en passant par l'acquisition d'une maison, malgré l'importance des travaux à prévoir. La dimension économique joue à plein, des relais vont se faire entre les investissements sur le lieu de vie et sur l'activité agricole. Les relations avec les élus locaux

vont aussi favoriser ou freiner l'obtention d'un habitat adapté aux besoins. Plus que tout, c'est la détermination et la cohésion du couple dans leur projet qui sert de moteur et leur fait passer les embûches...

Des binômes sont ensuite constitués pour prendre connaissance et échanger autour de trois fiches descriptives issues de visites de fermes aux situations distinctes :

- la ferme des Homs sur le causse du Larzac (12) : plantes aromatiques, transformation, accueil pédagogique ;

- le domaine des Raux à Gerzat (63) près de Clermont-Ferrand : agroforesterie, légumineuses et céréales ;

- la ferme de Salèlles dans la vallée du Tarn (12) : élevage ovin lait, céréales et pain.

Il est demandé aux 3 groupes de pointer les enjeux, freins et leviers identifiés en matière d'habitat pour chaque exemple. Partage et discussion au paper board :

Enjeux	Freins	Leviers
Confort d'habitation / bâtisses anciennes	<ul style="list-style-type: none"> - Vétusté, isolation médiocre, peu d'ouvertures - Difficultés d'entretien liées aux matériaux, surfaces... 	<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic du bâti à l'entrée dans le logement - Introduire de l'habitat léger démontable en complément
Gestion des travaux	<ul style="list-style-type: none"> - Grève le budget des paysans déjà serré - Fatigue, temps contraint - Logement des proches 	<ul style="list-style-type: none"> - Veille partagée actualisée / aides à la réhabilitation - Service de remplacement - Accueil et appui des proches
Propriété, usages et transmission	<ul style="list-style-type: none"> - Habitat privé des paysans situé sur ou à proximité de terres collectives - Dissociation propriétaires / usagers - Cohabitation anciens et nouveaux exploitants : Incompréhension / conflits... 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner en amont les cessions, installations sur le plan de l'habitat - Reconnaissance des apports réalisés à chaque étape - entretien de la confiance, expression régulière pour prévenir les clashes
Economie et portage des logements	<ul style="list-style-type: none"> - prudence des acteurs agricoles à investir dans l'habitat ou difficultés à le gérer - arrêtés préfectoraux inégaux ou trop contraignants 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les collectivités / accueil de nouveaux arrivants, logements vacants, relais... - MOI (Maîtrise d'ouvrage d'insertion) - Découpe en plusieurs lots
Urbanisme, droits de la construction et de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de stratégie et d'anticipation sur le développement des hameaux - Contentieux réglementaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'urbanisme et d'aménagement concerté - Formation des élus et des habitants - Evolution des normes : habitat paysan ? droit -
Lien social / dimension collective / Voisinage	<ul style="list-style-type: none"> - Flou sur la gestion des espace, des responsabilités - Conflits de voisinage et d'usage 	<ul style="list-style-type: none"> - Clarifier les règles en amont, avec les parties prenantes - Des espaces personnels et d'autres gérés collectivement (sur l'habitat ET les activités)

5. Perspectives et élaboration de préconisations à l'issue de ce travail fin de l'atelier.

Echange et propositions complémentaires apres lecture de la partie VI. du rapport

→ Quadrupler les taxes sur les résidences secondaires ! Dans le sens de donner la priorité au logement à titre principal.

→ Prendre en compte l'habitat dès la phase amont du projet agricole.

« Point de départ = ne pas déconnecter l'installation de la transmission » (Erwan)

NB : Les points accueil installation « PAI » sont devenus des points accueil installation transmission « PAIT ». C'est donc davantage pris en compte dans les projet récents.

→ Prendre compte la proximité, l'adéquation entre habitat et activité ET le lien projet de vie / projet d'activité

→ Développer Projets de « logement-passerelle » (location ou accession progressive à la propriété) :

Exemple de l'implication de dASA – Accueil Paysan avec le Pays de Lafayette en Haute-Loire :

Idée de porte d'entrée sur le territoire, d'accompagnement des nouveaux arrivants outre la mobilisation des logements vacants ; le soutien de la collectivité et la présence d'un tiers garant entre propriétaire et locataire donnent des gages de réussite.

→ Aides à la rénovation :

Le problème avec les aides est qu'elles changent souvent, selon le temps, la couleur politique, les administrations. Developper une veille collective sur les actualités :

- exemple de la brochure de la chambre d'agriculture pour les aides Midi-Pyrénées ;

- *PACT*: financement d'opération de rénovation écologique de propriétaires privés, sous réserve de mise en location à un loyer encadré pendant au moins 10 ans.

- *Agrément MOI* en cours de demande par TDL

→ Reprendre et approfondir le travail sur « arrêté préfectoral idéal » (Christian TDL)...

→ Un groupe de travail, une nouvelle réflexion sur autoconstruction et valorisation des ressources naturelles locales (Florent). Un souhait récurrent chez les paysans en lien avec leur identité, pose les questions de la compétence technique, de l'acte de construire, de la manière de se réaliser : lien avec les travaux de Brunelle Dalbavie et Madeleine Mialocq.

→ Etudes sur la flexibilité ou modularité de l'habitat des paysans dans le temps (saison, années) ET dans l'espace / entre les personnes (Erwan).

→ Portage de propositions au niveau politique, via des réseaux comme « Inpact » ?

Pour creuser ces différents aspects, proposer une suite à cette enquête - développer un nouveau questionnaire et faire de nouvelles visites ? Ou déjà exploiter au maximum l'ensemble des données récoltées ?? (Frédérique, Raphaël).

NB : Outil Lime Survey (logiciel libre pour traitement des données de questionnaire en ligne).